



## ELABORATION DU PROTOCOLE D'IMPLANTATION DE LA PROPHYLAXIE PRE- EXPOSITION INJECTABLE AU VIH

### TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL

Activité n° 13080

#### **I. CONTEXTE**

La prophylaxie pré-exposition (PrEP) au VIH consiste à prendre des antirétroviraux (ARV) avant une prise de risque d'exposition au virus dans le but d'empêcher l'acquisition de l'infection virale. C'est une stratégie de prévention de la transmission du VIH à laquelle les personnes séronégatives pour le VIH peuvent recourir dans le but de réduire leur risque de contracter le virus. Depuis septembre 2015, l'OMS a recommandé de faire bénéficier les personnes présentant un risque substantiel d'infection par le VIH tels que les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes (HSH), les professionnels du sexe (PS) ou encore les partenaires hétérosexuels sérodifférents, de la PrEP comme un choix de prévention supplémentaire, dans le cadre d'une approche de prévention combinée. De plus, la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021- 2026 lancée par l'ONUSIDA a recommandé également la mise en œuvre rapide de l'utilisation de la PrEP pour les HSH et les PS en vue de réduire le nombre de nouvelles infections.

Le Maroc est le premier pays de la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à avoir mis en place un programme d'accès à la PrEP. D'abord, par une expérience pilote de la PrEP en 2017-2019 lancée à la suite d'une étude d'acceptabilité qui a montré l'existence d'une forte demande de la PrEP de la part des HSH. Cette expérience avait débuté à l'Association de Lutte Contre le Sida (ALCS). Un plan d'extension de la PrEP orale a été mis en œuvre en 2024 et a permis d'étendre la PrEP à d'autres ONG demandeuses à savoir l'OPALS, l'AMPF et l'ASCS ainsi qu'aux Etablissements de Soins de Santé Primaires (ESSP) pilotes au niveau de Rabat, de Casablanca, de Fès, d'Agadir et de Marrakech.

En octobre 2024, des Professionnels de Santé au niveau des ESSP ont bénéficié d'un renforcement de compétences en matière de PrEP orale aux sites d'Agadir, Marrakech, Essaouira, El Jadida, Fès, Larache, Casablanca, Rabat et Salé. L'année 2025 a connu le pilotage des anneaux vaginaux de la PrEP (Dapivirine) avec l'ALCS, OPALS et AMPF suite à l'acquisition de 200 anneaux. La Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) est en cours

d'élaboration du Guide national sur la PrEP pour normaliser l'utilisation de ses 3 formes (orale, anneau et injectable). La PrEP injectable par le Lenacapvir est une révolution prometteuse en matière de prévention de l'infection. Le prix hors de portée de cette nouvelle molécule pourrait être revu à la baisse avec l'arrivée des génériques, mais d'ici 2027. Le Fonds mondial a lancé une initiative en juillet 2025 pour rendre accessible le Lénacavir pour 09 pays à haute endémicité en Afrique. Le Maroc étant initialement exclu de cette liste a mené un plaidoyer très fort à différents niveaux pour bénéficier de l'accès à cette nouvelle molécule. Depuis la réalisation de l'étude Mode of Transmission (MoT) en 2025 qui a démontré la proportion élevée de survenue des nouvelles infections chez les HSH ainsi que l'impact supérieur de la PrEP chez les populations clés (PS et HSH), un projet d'introduction de la PrEP injectable à longue durée d'action s'avère urgent avant la fin de l'année.

Ainsi, étant donné la volonté du Maroc pour accélérer l'introduction de la PrEP injectable et afin de parvenir à son implantation dans le paquet de services de prévention combinée offerts aux populations clés, la DELM lance cette consultation dans le cadre de la subvention du Fonds mondial et avec l'implication de l'ONUSIDA.

## **II. OBJECTIFS**

### **1- Objectif général**

Elaborer le protocole d'implantation de la PrEP injectable (Lénacavir) au niveau national pour la période 2025-2030.

### **2- Objectifs spécifiques**

- Décliner le plan d'implantation de la PrEP injectable par entité de mise en œuvre (ONG, ESSP)
- Effectuer les analyses budgétaires nécessaires à l'introduction du Lénacavir
- Définir les mesures d'accompagnement nécessaires à la mise en œuvre (plan de formation, communication, suivi évaluation)

## **III. TÂCHES À RÉALISER PAR LE CONSULTANT**

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le comité de pilotage composé de la DELM (DMT, PNLS, UGFM), ONGs thématiques VIH, représentant des PVVIH et des populations clés au niveau du Comité Coordination Maroc (CCM), Directions Régionales de la Santé et de la Protection Sociale ainsi que les partenaires internationaux ONUSIDA/OMS pour mettre en œuvre les activités suivantes :

- **Activité 1** : Revue documentaire internationale sur le Lénacavir (OMS, CDC, etc)
- **Activité 2** : Elaborer le cadre d'implémentation de la PrEP injectable pour chaque intervenant au niveau des ONG et les ESSP en précisant les :

- 1- Approches à suivre par ONG/ESSP pour le recrutement des bénéficiaires ;
  - 2- Eligibilité, bilans, précautions d'emploi et modalités de suivi en conformité avec les directives nationales en vigueur pour la PrEP ;
  - 3- Gestion des produits pharmaceutiques, gestion des déchets, ressources humaines et logistique...
  - 4- Soutien à l'observance et à la rétention et procédure de reliance ;
  - 5- Promotion des droits humains et lutte contre la stigmatisation ;
  - 6- Plan budgétaire et coût des prestations.
  - 7- Plan de formation et stratégie de communication ;
  - 8- Suivi et évaluation.
- **Activité 3** : Décliner le protocole d'implantation de la PrEP injectable par entité de mise en œuvre et par région dans le cadre des plans stratégiques régionaux intégrés de lutte contre le sida les IST et les hépatites virales 2024-2030.
  - **Activité 4** : Animer un atelier de présentation du protocole avec les parties prenantes.
  - **Activité 5** : Finaliser et soumettre le protocole d'implantation de la PrEP injectable.

#### IV. LIVRABLES

- **Livrable 1** : Note méthodologique.
- **Livrable 2** : Draft du protocole d'implantation de la PrEP injectable incluant la revue documentaire.
- **Livrable 3** : Rapport de l'atelier de présentation/discussion.
- **Livrable 4** : Version finale du protocole d'implantation.

#### V. DÉROULEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE

Le consultant sera recruté pour une durée totale de 15 jours sur la période d'octobre 2025 à Janvier 2026, répartis comme suit :

| Activités                                                   | Nombre de jours |
|-------------------------------------------------------------|-----------------|
| Revue documentaire et élaboration de la note méthodologique | 3               |
| Elaboration du cadre d'implémentation de la PrEP injectable | 6               |
| Préparation, animation et rapport de l'atelier              | 2               |
| Finalisation du protocole d'implantation                    | 4               |

## **VI. PROFIL DU CONSULTANT**

A ce titre le profil du consultant désigné répondra aux critères ci-dessous :

- Expérience professionnelle en planification et gestion des projets communautaires dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida ;
- Très bonnes connaissances en matière de riposte nationale au VIH ;
- Très bonnes connaissances de la PrEP ;
- Expérience dans la conduite de revues des programmes ;
- Connaissance du contexte marocain ;
- Maîtrise du français et très bonne capacité de rédaction et d'animation ;
- Très bonnes capacités de rédaction et de synthèse ;
- Maîtrise de la langue Française (oral et écrit).

## **VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT**

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

## **VIII. PIÈCES À FOURNIR**

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 29 Octobre 2025 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : [programmesida@gmail.com](mailto:programmesida@gmail.com) et [f.gomri@programmefondsmondial.ma](mailto:f.gomri@programmefondsmondial.ma), en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Elaboration d'un protocole d'implantation de la prophylaxie pré-exposition injectable au VIH.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.